



## **NEOLIFE ANNONCE LE PRINCIPE D'UNE EMISSION ET DE L'ATTRIBUTION GRATUITE DE BSA A SES ACTIONNAIRES**

**NEOLIFE<sup>®</sup> (Euronext Growth : FR0011636083 – ALNLF), acteur majeur des éco-matériaux issus des technologies vertes et reconnu pour son innovation en solutions constructives durables, annonce le principe d'une émission et de l'attribution gratuite de Bons de Souscription d'Actions (BSA) au profit de l'ensemble de ses actionnaires, sous conditions suspensives.**

Lors de la dernière assemblée générale mixte du 21 juin 2018, les actionnaires de NEOLIFE<sup>®</sup> n'ont pas souhaité donner les pouvoirs au Directoire pour l'émission de nouvelles actions à de nouveaux investisseurs. NEOLIFE<sup>®</sup> prend donc la pleine mesure de ce vote et souhaite par cette attribution gratuite impliquer l'ensemble de ses actionnaires individuels et institutionnels au financement en fonds propres de la société.

Le Directoire a ainsi convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire pour le Mercredi 22 août 2018 à effet d'apurer les pertes antérieures de la Société et ainsi permettre une meilleure lecture financière de son bilan.

Le Directoire se réunira à la suite de l'assemblée générale, sous réserve de l'obtention des votes favorables des actionnaires, et un communiqué sera diffusé au marché indiquant les modalités détaillées de l'émission et de l'attribution de Bons de Souscription d'Actions au plus tard le 30 août 2018.

NEOLIFE<sup>®</sup> informe le marché, qu'en l'absence des pouvoirs nécessaires à l'émission de tranches supplémentaires, le solde des ODIRNANE non converties à ce jour est de 24 de 10.000€ de valeur nominale chacune.

A ce jour, le capital social de NEOLIFE<sup>®</sup> est divisé en 27.783.304 actions ordinaires et 27.783.304 droits de vote.

### **En savoir plus...**

#### **NEOLIFE<sup>®</sup>**

**NEOLIFE<sup>®</sup>, créateur d'éco-matériaux pour espaces durables, est une société française fondée en 2012. Elle conçoit des solutions constructives à caractère environnemental - bardages, persiennes et terrasses - destinées aux professionnels de la construction soucieux de bâtir des logements, des bâtiments tertiaires et des aménagements paysagers éco-responsables. NEOLIFE<sup>®</sup> participe ainsi à une nouvelle philosophie de la construction, centrée sur trois valeurs essentielles : le développement durable, l'innovation et l'humain.**



**Premier éco-matériau créé par NEOLIFE<sup>®</sup>, VESTA<sup>®</sup>** (Vegetal Ecological Stable Timber Advantage) allie la naturalité du bois à la résistance du minéral. Il contient un taux exceptionnel de fibres de bois renforcées – jusqu'à 92% - issues de déchets de scieries revalorisés et sains. Ces déchets de bois sont issus de forêts européennes gérées durablement et amènent une faible empreinte carbone. Tous ses composants sont vierges et garantissent aux solutions NEOLIFE<sup>®</sup> une grande valeur ajoutée environnementale.

L'éco-matériau VESTA<sup>®</sup> possède des renforts techniques au cœur de sa matière qui lui confèrent un caractère particulièrement résistant aux outrages esthétiques de l'humidité, des insectes et des UVs. Ses caractéristiques mécaniques alliant légèreté, souplesse et solidité permettent à NEOLIFE<sup>®</sup> de concevoir des solutions dont les performances répondent aux normes élevées de résistance au feu, aux chocs, au vent ou aux séismes.

Pour plus d'informations : [www.neolife-solutions.com](http://www.neolife-solutions.com)

## CONTACT

**NEOLIFE<sup>®</sup>**  
**Sébastien MARIN-LAFLECHE**  
04 78 25 63 08  
[investors@neolife-solutions.com](mailto:investors@neolife-solutions.com)

**NEOLIFE<sup>®</sup> est éligible aux dispositifs  
ISF - Loi TEPa et PEA – PME**

